

Modalités d'accès au soutien financier du Fonds neuchâtelois de prévention du surendettement

Qui peut déposer une demande de soutien ?

Toute association, institution, fondation, organisme parapublic et privé souhaitant élaborer et mettre en œuvre un projet en lien avec la prévention du surendettement ainsi qu'avec les publics-cibles et moments clés identifiés ci-dessous, afin de compléter les dispositifs existants dans le Canton de Neuchâtel.

Les professionnel-le-s qui exercent une activité à but lucratif dans le domaine de la lutte contre le surendettement ne sont pas éligibles au financement de cette activité.

Quel type de projet peut être soutenu ?

Le soutien total ou partiel d'un projet sera évalué en fonction de son ampleur et de sa pertinence. Lesancements de projets ainsi que les projets ponctuels seront privilégiés, mais toute demande sera étudiée. Il n'y a toutefois pas, à l'heure actuelle, de garantie de réitération du soutien.

Exemples de projets qui pourraient être soutenus :

- **Séances d'informations** sur la gestion financière, par exemple des formations à destination des professionnel-le-s ; un cycle de conférences autour du passage à l'âge adulte ; etc.
- **Ateliers pratiques** : un atelier sur l'addiction aux jeux et ses conséquences financières ; un événement ponctuel pour aider à comprendre les documents officiels reçus ; etc.
- **Productions culturelles** : spectacles, théâtre, films, expositions, etc. ayant pour objectif la sensibilisation et le traitement des questions sociétales autour de l'argent.
- **Matériel éducatif** : un flyer permettant à un public-cible de connaître les ressources utiles, une application pour établir et suivre un budget, une brochure d'informations, etc.

Public-cible et moment clé

Les causes du surendettement sont souvent multiples et peuvent survenir à tout moment de la vie. Les conséquences sont généralement lourdes pour la personne concernée, mais également pour son entourage ainsi que pour la société dans son ensemble. Ainsi, bien que le surendettement ne puisse que rarement être imputé à un seul facteur, il y a cependant des moments de vie spécifiques qui peuvent avoir un impact sur l'équilibre du budget.

Publics-cibles	Moments clés
Jeunes adultes	Majorité, Indépendance financière
Parents – Familles monoparentales	Accueil d'un enfant, Fin des allocations familiales
Couples et familles	Divorce, séparation
Personnes migrantes	Arrivée en Suisse, Changement du permis B au permis C
Travailleur·euse·s à bas revenus	Salaire insuffisant pour couvrir ses besoins
Indépendant·e·s	Échec d'une activité indépendante
Personnes au chômage	Perte d'emploi, Arrivée en fin de droit
Rentier·ère·s AVS	Arrivée à la retraite
Bénéficiaires de l'aide sociale	Sortie de l'aide sociale
Personnes en situation de handicap ou souffrant d'une maladie	Arrêt maladie prolongé, Invalidité, Dépendance / Addiction, Fin d'une rente AI
Etc.	

